



**PRÉFET  
DU DOUBS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Dijon, le 28 juin 2022

### **Un Lynx relâché dans le massif du Jura : retour à la nature pour une jeune femelle sauvée en mars dernier**

Le 08 juin, une jeune lynx femelle a été remise en liberté à proximité du lieu où elle avait été recueillie (commune de Morteau) après avoir été signalée en détresse des suites d'une collision routière. Elle avait été capturée par le Centre Athénas, structure de soins à la faune sauvage spécialiste de l'espèce.

Cette opération est encadrée par un arrêté ministériel du 12 mai 2017. Les services de l'État (Préfectures de département, DREAL Bourgogne-Franche-Comté, DDTs, Office Français de la Biodiversité) veillent au respect des dispositions prévues.

La jeune Lynx a été équipée d'un collier VHF/GPS par le centre Athenas pour garantir sa sécurité et collecter des informations sur sa réinsertion et sa réadaptation au milieu naturel.

Le Lynx boréal, le plus grand félin sauvage présent en Europe, est une espèce menacée et strictement protégée au niveau international et national dont l'état de conservation revêt un enjeu majeur pour la France. Il existe un peu plus d'une centaine de spécimens sur le territoire national dont la grande majorité sur le massif jurassien. Notre région a donc une responsabilité particulière vis-à-vis de cette espèce. La régression de l'habitat forestier et la diminution des proies ont entraîné le déclin de l'espèce à partir du Moyen Âge. Actuellement les deux principales causes de mortalité non naturelle pour l'espèce sont les collisions routières et les destructions illégales.

Cette opération s'inscrit dans le cadre plus large du Plan National d'Actions en faveur du Lynx boréal récemment approuvé et dont la DREAL Bourgogne-Franche-Comté et l'Office Français pour la Biodiversité assurent la coordination et l'animation pour le compte de l'État ([site internet dédié au PNA Lynx](#)).

Le Plan National d'Actions qui mobilise l'ensemble des acteurs concernés (représentants associatifs, scientifiques, représentants des activités socio-professionnelles, éleveurs, chasseurs etc) vise à rétablir l'espèce dans un état de conservation favorable. Ce premier Plan National d'Actions sur 5 ans constituera une première étape vers l'atteinte de cet objectif de long terme.

**Odile Roque Bedeaux**  
**pôle communication**  
**Direction régionale de**  
**l'Environnement, de l'Aménagement et**  
**du Logement**

[www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/](http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/)

<https://www.doubs.gouv.fr/>

 @Prefet25\_BFC

 @Prefet25.BFC

Tél : 03 39 59 62 11/07 61 20 94 79  
Mél : [odile.roque@developpement-durable.gouv.fr](mailto:odile.roque@developpement-durable.gouv.fr)  
5 voie Gisèle Halimi BP 31269  
25005 BESANCON cedex